

2018-10-01 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ PIKE RIVER

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité Pike River tenue en la salle de l'hôtel de ville lundi, le 1er octobre deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À cette séance sont présents Mesdames les conseillères Nathalie Dorais, Patricia Rachofsky, Hélène Campbell et messieurs les conseillers Jean Asnong et Stephan Duquette.

Formant quorum sous la présidence de Mme Marianne Cardinal, promaire.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Sonia Côté est aussi présente.
Absence : Martin Bellefroid, maire

Ouverture de l'assemblée : 19 h 33

2018-272 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que l'ordre du jour du 1^{er} octobre 2018 soit adopté et que le point *Affaires nouvelles* reste ouvert.

ADOPTÉ

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour du 1^{er} octobre 2018
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018
6. Suivi du procès-verbal du 10 septembre 2018
7. Suivi des dossiers de la MRC Brome Missisquoi
8. ADMINISTRATION
 - a. Adoption du règlement # 02-0918 au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
 - b. Adoption de la politique et plan d'action MADA 2019-2023
 - c. Désignation d'un élu pour le suivi de la politique et le plan d'action
 - d. Désignation d'un comité local pour toutes questions relatives aux aînés (RQSA)
 - e. Souper des aînés 29-9-2018
 - f. Analyses de sol/604 route 133
9. VOIRIE/COURS D'EAU
 - a. Réception prix débroussaillage des fossés
 - b. Paiement/libérer retenue 5%/travaux chemin des Rivières
 - c. AO : Déneigement 2018-2019 chemins municipaux
 - d. Requête déposée citoyens/chemin privé : rue Séguin
 - e. Requête déposée citoyens/chemins privés : Larochelle et Payant

- f. AO : Déneigement 2018-2019/Hôtel de ville et point d'eau
- g. Demande Stanbridge-Station/budget 2019/rang St-Henri

10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

11. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- a. Paiement facture/sorties août 2018
- b. Envoi lettres et rapports incendie/infraction au règlement sur la sécurité incendie
- c. Achat panneau niveau de risque d'incendie
- d. Recommandation/vente du poste de commandement
- e. Recommandation/vente ancienne ambulance

12. LOISIRS/CULTURE/MÉDIATHÈQUE

- a. Fête Halloween St-Sébastien

13. HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Réception AO : Collectes des matières organiques
- b. Entente avec Sani-Eco Centre de tri/recyclage

14. FINANCES ET IMMOBILISATION

15. BÂTIMENT/HÔTEL DE VILLE

16. Correspondances

17. Rapport des inspecteurs/pour info aux membres du conseil

18. Approbation des salaires versés et à payer

19. Approbation des dépenses incompressibles/sept.2018

20. Adoption des comptes/sept. 2018

21. Affaires nouvelles

22. Deuxième période de questions/30 minutes

23. Levée de la séance

ADOPTÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)

DÉBUT : 19 h 34 FIN : 19 h 45

Questions portant sur :

- Dos d'âne
- Collectes matières organiques
- Chemin du Moulin : panneau 50 km/h; lignage au stop
- Intersection dangereuse 133-202/du Moulin/pétition au MTQ

**2018-273 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 10 SEPTEMBRE 2018**

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Stephan Duquette**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire 10 septembre 2018 soit adopté tel quel et qu'autorisation soit donnée de s'abstenir d'en faire la lecture aux membres du Conseil en ayant reçu copie dans les délais.

ADOPTÉ

SUIVI DU PROCÈS VERBAL

Mme Sonia Côté, directrice générale informe les membres du conseil du suivi du procès-verbal du 10 septembre 2018.

SUIVI DES DOSSIERS DE LA MRC BROME MISSISQUOI

Aucun sujet n'est apporté

ADMINISTRATION

- 2018-274** ADOPTION DU RÈGLEMENT 02-0918 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 11-0716 INTITULÉ RÈGLEMENT ADOPTANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River adopte le règlement 02-0918 modifiant le règlement 11-0716 **Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Pike River.* *
Le règlement # 02-0918 est retranscrit au complet dans le livre des règlements municipaux.

ADOPTÉ

- 2018-275** ADOPTION DE LA POLITIQUE MADA BEDFORD ET RÉGION ET SON NOUVEAU PLAN D' ACTIONS MADA 2019-2023

CONSIDÉRANT que la première politique Municipalité amie des aînés (MADA) date de 2014-2016;
CONSIDÉRANT l'importance d'assurer aux aînés un milieu de vie de qualité;
CONSIDÉRANT la démarche régionale concertée réalisée sur le territoire de Bedford et région,

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que la municipalité de Pike River adopte la mise à jour de la politique MADA Bedford et région, son nouveau plan d'action régional 2019-2023 et le nouveau plan d'action 2019-2013 de notre municipalité.

ADOPTÉ

- 2018-276** DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL POUR LE SUIVI DU PLAN D' ACTION MADA BEDFORD ET RÉGION

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer un suivi à la politique MADA Bedford et région;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que la municipalité de Pike River désigne un de ses élus « responsable des questions relatives aux aînés (RQA) », que cette personne a pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions relatives aux aînés et d'assurer, au nom du conseil, du bon cheminement du développement ou du suivi de la démarche MADA et de ses plans d'action. » Cette personne est membre du comité de pilotage régional; désigne **Marianne Cardinal** comme responsable des questions relatives aux aînés et **Hélène Campbell** comme substitut.

ADOPTÉ

2018-277 DÉSIGNATION D'UN COMITÉ DE SUIVI LOCAL POUR UN SUIVI AUPRÈS DU COMITÉ MADA RÉGIONAL

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de mettre à jour la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour assurer un milieu de vie de qualité aux aînés pour favoriser le vieillissement actif;

CONSIDÉRANT que la municipalité a adopté la politique MADA Bedford et région;

CONSIDÉRANT que le cheminement de la démarche MADA nécessite la création d'une structure de suivi du plan d'action local et du plan d'action régional ;

CONSIDÉRANT que la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité;

Il est proposé par **Patricia Rachofsky**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que la municipalité de Pike River met en place un comité de suivi local composé du responsable des questions relatives aux aînés, du directeur général et d'au moins deux citoyens aînés nommés par le Conseil; soit un représentant du comité de l'AFEAS (Pierrette Pétrin, substitut Lucie Asnong Gagnon) et de l'Âge d'Or de Pike River (Clément Duquette, substitut Lucie Fortin). Délègue son responsable des questions relatives aux aînés (RQSA) au comité MADA régional responsable du suivi de la politique.

ADOPTÉ

2018-278 SOUPER DES AÎNÉS/29 SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT une demande d'appui de la part du comité suivi MADA de la région de Bedford pour participer à un montant de 9\$ par aîné pour défrayer une partie du coût du billet lors du souper le samedi 29 septembre 2018, et ceci pour les aînés de Pike River qui feront l'achat de billet et ceci

pour garder le billet à 15\$ ainsi qu'un montant de 30\$ pour la participation à la distribution de gâteaux dans les 6 résidences des personnes âgées; (*Résidence Lambert, Résidence Dutch, CHSLD Bedford, Villas des Rivières, Résidence Duhamel et Manoir Philipsburg*);

Il est proposé par **Nathalie Dorais**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise un remboursement de 9\$ par billet aux aînés de Pike River qui achèteront un billet lors du souper du 29 septembre 2018.

ADOPTÉ

2018-279 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE :
PHASE I/# DOSSIER 5452547

CONSIDÉRANT que la municipalité est en démarche pour acquérir une propriété;
CONSIDÉRANT que le site est un garage de type mécanique et qu'il y a déjà eu des réservoirs à essence et des analyses en 2010 ont confirmé la présence d'hydrocarbures pétroliers à moyen risque et 1 élevé à un endroit;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise 2 firmes de laboratoire selon la liste fournie par la directrice générale et le choix du conseil municipal à nous soumettre un prix pour une évaluation environnementale de site Phase I. Réception des documents au plus tard le mercredi 31 octobre 2018 à 12 h 00.
Ouverture des soumissions le mercredi 31 octobre 2018 à 12 h 05.
Le choix du soumissionnaire sera pris en considération lors de la séance ordinaire du 5 novembre 2018.

ADOPTÉ

VOIRIE/COURS D'EAU

2018-280 RÉCEPTION : PRIX DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉS

CONSIDÉRANT la réception de prix pour le débroussaillage des fossés auprès de fournisseurs selon une liste de la directrice générale;
CONSIDÉRANT l'ouverture des appels de proposition faites devant témoins le lundi 24 septembre 2018 à 16 h 05;
CONSIDÉRANT le prix soumis de :
André Paris inc. à 120 \$/h

CONSIDÉRANT la vérification et l'analyse des documents exigés ;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal donne le mandat à André Paris inc. pour le débroussaillage des fossés au montant de 120\$/h selon la conformité des documents exigés.

ADOPTÉ

2018-281 INVITATION AO : DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE 2018-2019/CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT que le contrat pour le déneigement et le déglacage de nos chemins municipaux doit être renouvelé, et ceci pour la saison 2018-2019; **CONSIDÉRANT** que selon la loi (article 936 du Code municipal du Québec), les appels d'offres de moins de 100 000 \$, la municipalité et ceci par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux entrepreneurs et selon la liste fournie par la directrice générale et ceci avec le choix des membres du conseil;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

D'inviter les entrepreneurs selon la liste fournie par la directrice générale et le choix du conseil municipal à nous soumettre un appel de proposition pour le déneigement et le déglacage des chemins municipaux pour une année soit 2018-2019.

Réception des documents au plus tard le mercredi 31 octobre 2018 à 12 h 00.

Ouverture des soumissions le mercredi 31 octobre 2018 à 12 h 05.

Le choix du soumissionnaire sera pris en considération lors de la séance ordinaire du 5 novembre 2018.

ADOPTÉ

2018-282 INVITATION APPEL DE PROPOSITION/DÉNEIGEMENT/STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE TROTTOIR LONGEANT LA ROUTE 133 ET 202/STATIONNEMENT À LA BORNE SÈCHE ET LES POINTS D'EAU

CONSIDÉRANT que nous sommes au renouvellement du contrat pour le déneigement du stationnement à l'Hôtel de ville pour la saison 2018-2019;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

De demander aux entrepreneurs selon la liste de la directrice générale de nous fournir un prix forfaitaire pour le déneigement du stationnement à l'Hôtel de ville, les trottoirs longeant l'Hôtel de ville (routes 133 et 202) et celui près du pont, le stationnement à la borne sèche et les points d'eau. Prix demandé pour le mercredi 31 octobre 2018 à 12 h 00, ouverture des soumissions à 12 h 10.

Le choix sera fait lors de la séance du conseil municipal du 5 novembre 2018.

ADOPTÉ

2018-283 DEMANDE DE STANBRIDGE-STATION/BUDGET 2019 /RANG ST-HENRI

CONSIDÉRANT une demande de la part de la municipalité de Stanbridge Station pour connaître nos intentions dans les travaux de finition en asphalte du rang Saint-Henri Sud près de la carrière Choquette /intersection Chemin Philipsburg- Marier au budget 2019 ;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River demande une rencontre avec les représentants de la municipalité de Stanbridge-Station pour connaître leurs intentions dans les travaux de finition en asphalte du rang Saint-Henri Sud près de la carrière DM Choquette et l'intersection Chemin Philipsburg-Marier et de prévoir un montant au budget 2019 qui serait équitable à chacune des municipalités en considérant les redevances perçues des carrières et pour l'entretien des chemins utilisés.

ADOPTÉ

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Rien à signaler

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

2018-284 ENVOI LETTRES ET RAPPORT INCENDIE/FEU À CIEL OUVERT NON RESPECTÉ/INFRACTION

CONSIDÉRANT qu'il y a eu 2 rapports d'intervention du service des incendies sur notre territoire en raison de feux à ciel ouvert considéré dangereux au cours du mois d'août 2018;

CONSIDÉRANT que les rapports d'intervention indiquaient plusieurs infractions au règlement de base en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT le non-respect des consignes de sécurité;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River autorise l'envoi d'une lettre, le rapport d'intervention du service des incendies et une amende pour une première infraction au montant de 200 \$ tel que selon le règlement de base en sécurité incendie. Pour toute autre demande de permis à ciel ouvert, le demandeur devra nous indiquer sur le plan matrice de la municipalité l'endroit exact et ainsi respecter les distances convenues au règlement et avec visite du directeur des incendies sur les lieux.

ADOPTÉ

2018-285 ACHAT DE PANNEAU/NIVEAU DE RISQUE D'INCENDIE

CONSIDÉRANT qu'il serait plus visible d'informer nos citoyens du niveau de risque d'incendie au jour le jour pour autoriser les feux à ciel ouvert;

CONSIDÉRANT qu'un panneau annonçant le niveau de risque serait un moyen de communication;

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par Jean **Asnong,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River recommande l'achat d'un panneau indiquant *Niveau de risque en incendie* auprès de la municipalité de Saint-Armand au même coût qu'il l'on acheté soit 350 \$ + taxes. En raison de la saison avancée, il sera posé en avril 2019.

ADOPTÉ

2018-286 RECOMMANNATION /VENTE DU POSTE DE COMMANDEMENT

Il est proposé par Jean **Asnong,**

Appuyé par **Stephan Duquette,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal accepte la recommandation du comité incendie pour la vente du poste de commandement à Kruger à Trois-Rivières pour la somme de 14 999 \$.

ADOPTÉ

2018-287 RECOMMANNATION /VENTE DE L'ANCIENNE AMBULANCE

Il est proposé par **Stephan Duquette,**

Appuyé par Jean **Asnong,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal accepte la recommandation du comité incendie pour vendre l'ancienne ambulance au montant de 5 000 \$.

ADOPTÉ

LOISIRS/CULTURE/MÉDIATHÈQUE

2018-288 FÊTE HALLOWEEN/ST-SÉBASTIEN

CONSIDÉRANT une demande de la part du comité des loisirs de la municipalité de Saint-Sébastien à collaborer d'un soutien en don pour la fête de l'Halloween qui se tiendra le samedi 27 octobre 2018;

Il est proposé par **Jean Asnong,**

Appuyé par **Stephan Duquette,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à faire chèque au montant de 100 \$ pour contribuer à l'activité d'Halloween avec la municipalité de St-Sébastien qui aura lieu le samedi 27 octobre 2018 à St-Sébastien. Publiciser la fête sur un mémo.

ADOPTÉ

La conseillère Hélène Campbell enregistre sa dissidence

HYGIÈNE DU MILIEU

2018-289 RÉCEPTION APPEL D'OFFRE/COLLECTES DES MATIÈRES ORGANIQUES/OCTOBRE 2018 À DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT un appel de proposition auprès de différents entrepreneurs pour la collecte et le transport des matières organiques pour l'année 2018 et 2019;

CONSIDÉRANT la réception de : (montant avec taxes incluses)

- 9166-2452 Québec inc. (NOPAC) **matières organiques**

CONSIDÉRANT l'analyse et la conformité des documents fournis;

Il est proposé par **Nathalie Dorais**,

Appuyé par **Hélène Campbell**,

Et résolu à l'unanimité du conseiller et conseillères présents :

Que le conseil municipal accorde le mandat à 9166-2452 Québec inc. (NOPAC) pour la collecte et le transport des matières organiques pour l'année 2018 et 2019 avec un contrat pour **44 collectes au total** pour un montant de 67 829.50 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉ

2018-290 ENTENTE AVEC SANI ECO /CENTRE DE TRI/TRAITEMENT DES MATIÈRES SECONDAIRES/RECYCLAGE

CONSIDÉRANT un mandat avec Sani Eco de Granby (Centre de tri) pour le traitement de nos matières secondaires (recyclage), réf./résolution 2018-264 ;

CONSIDÉRANT un prix à 70 \$/TM jusqu'au 31 octobre 2018 et à partir du 1^{er} novembre 2018 au tarif à 90 \$/TM ;

CONSIDÉRANT une offre de SANI ECO à un tarif de 70 \$/TM pour une période de 5 ans;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,

Appuyé par **Nathalie Dorais**,

Et résolu à l'unanimité du conseiller et conseillères présents :

Que le conseil municipal signe une entente avec SANI ECO pour une période de 5 ans au coût de 70 \$ la tonne métrique pour le traitement de nos matières secondaires (recyclage) et de nommer la directrice générale, Madame Sonia Côté à signer ladite entente.

ADOPTÉ

FINANCES ET IMMOBILISATIONS

Rien à signaler

BÂTIMENT : HÔTEL DE VILLE

Rien à signaler

CORRESPONDANCES

Une liste est déposée au conseil pour information de la correspondance reçue au cours du mois de septembre 2018.

RAPPORTS DES INSPECTEURS

Dépôt et analyse des rapports d'inspection de M. Gérard Simard et la firme GESTIM aux membres du conseil municipal seulement.

2018-291 ADOPTION DES SALAIRES VERSÉS MOIS DE SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise les salaires versés et a payé la somme de **8 809.00 \$** et ceci pour le mois de septembre 2018

ADOPTÉ

2018-292 APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018

Martin Bellefroid	971.25 \$
Nathalie Dorais	327.68 \$
Nathalie Dorais (iPad)	10.00 \$
Jean Asnong	327.68 \$
Jean Asnong (iPad)	10.00 \$
Patricia Rachofsky	327.68 \$
Patricia Rachofsky (iPad)	10.00 \$
Marianne Cardinal	327.68 \$
Marianne Cardinal	10.00 \$
Hélène Campbell	327.68 \$
Hélène Campbell (iPad)	10.00 \$
Stephan Duquette	327.68 \$
Stephan Duquette (iPad)	10.00 \$
CARRA (juillet 2018)	411.35 \$
AXION (internet, tel, fax) sept 2018	261.55 \$
AXION (internet pompier) sept 2018	68.93 \$
Bell mobilité (iPad)	5.75 \$

La Capitale (ass coll oct. 2018)	652.39 \$
Revenu Canada (DAS juillet 2018)	927.04 \$
Revenu Québec (DAS juillet 2018)	2 698.66 \$
Hydro-Qc (Luminaires) juillet 2018	324.91 \$
Hydro Québec (HV)	367.22 \$
Visa Desjardins (timbres, horloge)	146.84 \$
Visa Desjardins (brise-glace toiture)	928.95 \$
Visa Desjardins (essence)	285.16 \$
TOTAL	<u>10 076.08 \$</u>

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que les dépenses incompressibles du mois de septembre 2018 soient approuvées.

ADOPTÉ

2018-293 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018

Sonia Côté (km sept 2018)	112.75 \$
Bourgeois, Robert	1 437.19 \$
Amaro (bouteilles d'eau)	155.86 \$
André Paris (2 ^e coupe de levée)	1 592.40 \$
Asnong, Jean (frais km/stationnement) FQM	195.00 \$
Copicom	124.64 \$
Desjardins SF (RRS) sept 2018	263.44 \$
GESTIM (26-8 au 22-9-2018)	953.89 \$
L'Homme & Fils	27.09 \$
QP SQ (2 ^e vers)	36 368.00 \$
NOPAC (collecte recyclage) sept 2018	1 118.01 \$
NOPAC (collecte ordures) sept 2018 extra transp.	431.16 \$
NOPAC (collecte ordures) sept 2018	2 865.18 \$
Outillage Rioux	182.10 \$
Papeterie Coupal	99.20 \$
Revenu Québec (année 2017) FSS et CNT	120.20 \$
Rona	26.20 \$
Ville de Bedford (QP) 2 ^e vers ARÉNA	4 876.46 \$
TOTAL	<u>51 145.96 \$</u>

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que les comptes dus au mois de septembre 2018 soient acceptés et payés.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- Envoi d'une lettre de félicitations au nouveau candidat qui sera élu lors des élections provinciales
- Aviser le MTQ/déplacer l'enseigne *Halte routière* en face du Salon Coiftech, car elle indique vers l'entrée du stationnement. La déplacer un peu plus loin pour indiquer le terrain municipal.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

DÉBUT : 21 h 16 FIN : 21 h 26

SUJETS

- Analyses du sol

2018-294 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que la séance du 1^{er} octobre 2018 soit levée à 21 h 24.

ADOPTÉ

Martin Bellefroid

Martin Bellefroid, maire

Sonia Côté,

Sonia Côté, directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Sonia Côté, directrice générale certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance du **1^{er} octobre deux mille dix-huit** sont effectuées.

Sonia Côté,

Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Martin Bellefroid, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid

Martin Bellefroid, maire